

vrais, dans toute leur force, ces sentiments de poésie, d'amour et de foi, si bien rendus dans le *Génie du christianisme*, ou dans le *Tableau poétique des fêtes chrétiennes*. Les dimanches surtout et les grandes solennités, relevaient les esprits abattus et agrandissaient le cœur des fidèles en les initiant de loin aux joies et aux occupations du ciel. Les processions parcouraient les rues des villes et les sentiers fleuris des campagnes. On portait les bannières, les croix et autres insignes religieux; les reliques des saints s'avancèrent dans les circonstances extraordinaires, pour représenter d'une manière plus expressive l'union du ciel et de la terre, et conjurer plus efficacement les maux et les calamités dont la Société catholique pouvait être menacée.

XXIX.

Entre toutes les institutions du culte chrétien, il en est deux moins connues, que nous tenons à rappeler ici avec quelque développement, savoir: l'*Affiliation spirituelle* et les *Anniversaires*.

L'affiliation spirituelle était un lien officiellement établi entre deux églises, ou deux monastères, ou une église et un monastère, et qui donnait à tous les membres composant l'un et l'autre établissement, un droit égal et réciproque aux mérites, prières et charités qui s'y faisaient. L'affiliation ou société spirituelle, s'établissait aussi souvent entre un simple fidèle et une église ou un monastère, vis-à-vis desquels il en obtenait les titres et les droits, par quelque service insigne ou une donation importante.

Notre cartulaire nous offre des exemples de l'un et de l'autre. Ainsi, la charte XII est l'acte même de société spirituelle contractée entre l'église cathédrale de Saint-Vincent et l'illustre monastère de Saint-Benoît ou Fleury-sur-Loire.